

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an,
10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

NOS CHEMINS DE FER

Nos chemins de fer sont d'autant plus d'actualité que tout le monde se plaint plus ou moins vivement : les uns de l'insuffisance des trains, les autres des retards répétés ou de leur marche de nuit, du manque de matériel pour le transport des marchandises ou pour d'autres raisons.

Nous concevons qu'il y a un fond d'exactitude dans ces plaintes multiples que nous allons analyser en faisant remarquer toutefois que nous sommes en guerre ; on l'oublie un peu trop ici où nous sommes éloignés des champs de bataille et que le ravitaillement en charbon, question primordiale pour les chemins de fer, ne se fait pas comme en temps de paix.

Commençons donc, à tout seigneur tout honneur, par le B.-G. : Pour la ligne de Bizerte, un bon point à qui de droit pour le rétablissement des trains 6 et 9, au milieu de la journée, qui donnent pleine et entière satisfaction, surtout si le départ du train 6 était retardé d'une heure et demie.

Sur celle de Ghardimaou, les retards du train 2 sont journaliers et réellement exagérés, mais la compagnie se retranche derrière le B.-G. Etat algérien dont le train correspondant est la cause première. Nous ne l'ignorons pas, mais ne pourrait-on pas apporter un remède à cette situation en formant -- le cas échéant -- à Ghardimaou, un autre train 2 quand celui-ci aurait plus d'une heure et demie de retard, ce qui arrive quelquefois ; le train 2 d'Algérie deviendrait alors le 2 bis, il ne s'arrêterait plus que pour prendre de l'eau ou pour les croisements : pas de voyageurs ni de bagages sur le parcours tunisien, un véritable train express, mettons direct si l'on veut, qui rattraperait une bonne partie du retard, grâce aux stations brûlées.

Nous convenons aisément que la mise en marche de ce second train nécessiterait du personnel, du matériel, et occasionnerait une grosse dépense, mais qu'y faire ? et peut-on décemment laisser des voyageurs attendre leur train des 2, 3 et même 4 heures -- cela s'est vu -- en pleine nuit d'hiver, dans des gares sans lumière et sans feu le plus souvent ?

Ou bien, ce qui serait mieux, ce serait de rétablir tous les jours les trains 7 et 12 avec Ghardimaou comme point terminus ou de formation. De cette façon, les voyageurs désireux de prendre le train 2 sauraient qu'ils doivent s'armer de patience et ne pas murmurer s'ils ont à attendre trop longtemps. Le rétablissement des trains 7 et 12 tous les jours soulagerait les trains 1-2 qui sont souvent, pour ne pas dire toujours, trop chargés, ce qui occasionne aussi des retards sur notre réseau tunisien et ne nous permet pas de demander au B.G.E. un peu plus de régularité dans la marche de son train 2.

Sur la ligne du Kef, Kalaâ-Djerda et Kalaat-es-Senam comme sur celle de Kairouan, Henchir-Souatir, et de Sfax-Gafsa à Metlaoui

du Sfax-Gafsa, est-il admissible de ne faire circuler que des trains de nuit en cette saison ?

Voit-on des femmes et des enfants voyager ainsi et arriver dans des bleds perdus, des gares isolées, en pleine nuit ?

Pourquoi ces trains de nuit, en hiver, plutôt que des trains de jour ? C'est ce que personne n'a encore pu comprendre, ni nous non plus, du reste.

Aussi, nous demandons avec instance par humanité et simple mesure de sécurité que ces trains soient changés et circulent de jour, en hiver tout au moins.

Il nous reste la grande voie côtière Tunis-Sousse-Sfax et prolongement sur Gabès par le Sfax-Gafsa à examiner.

Sur la ligne de Tunis à Sousse, à part quelques retards des trains imputables le plus souvent à la négligence du personnel des gares, peu ferré sans doute sur les règlements, les circulaires et les ordres de service, le public n'a pas trop à se plaindre ; mais il n'est pas de même entre Sousse et Sfax et vice-versa, par suite de l'unique train en circulation, manifestement insuffisant, ce qui occasionne un surcroît de voyageurs et par conséquent de tonnage et des retards nombreux.

Comme les trains de marchandises y circulent nombreux, il nous semble qu'on pourrait très bien rétablir un second train régulier, mixte de voyageurs-marchandises entre ces deux villes, ce qui allégerait les trains 21 et 22. Et il faudrait aussi faire arrêter le train 21 à Sousse au lieu d'El-Djem, pour le déjeuner.

Autre chose : est-ce qu'on ne pourrait pas faire circuler les militaires en corps qui ne sont pas pressés d'arriver à destination dans un des trains de marchandises mis chaque jour en marche ?

Comme il circule des masses d'hommes tous les jours, ce serait autant de moins de poids pour les trains 21-22 et la certitude de ne pas avoir les retards journaliers constatés.

Sur le Sfax-Gafsa, nous reconnaissons loyalement la bonne administration de ce chemin de fer minier et la qualité supérieure de son matériel à marchandises, mais nous n'en dirons pas autant de celui à voyageurs où l'on est secoué comme un vulgaire prunier aux premières classes placées aux deux extrémités du wagon.

Mais il paraît que le nouveau matériel, que la guerre a empêché de faire venir, sera tout différent et mieux compris, souhaitons-le pour le système nerveux des voyageurs mis à une rude épreuve.

Sur la ligne Sfax-Gafsa-Metlaoui il faut absolument, nous le répétons, qu'un train de jour circule dans les deux sens comme nous le réclamons plus haut et pour les raisons exposées ; libre à la compagnie de laisser subsister le train de nuit pour ceux que n'effraie pas un voyage aussi désagréable dans les cages à poules que sont les vieilles voitures circulant entre Sfax et Metlaoui.

Entre Sfax et Gabès et vice versa, il est nécessaire de créer deux nouveaux trains : le premier partant de Sfax entre 6 et 7 h. du matin, et le second de Gabès pour Sfax, l'après-midi vers trois heures.

Si le défaut de matériel empêchait actuellement la mise en marche de ces deux trains supplémentaires, nous demanderions alors que le train de Gabès-Sfax fût retardé d'une bonne heure et la vitesse accélérée pour faire le trajet en 3 heures et demie au plus, ce qui est d'autant plus facile que tout le matériel est muni du frein à air comprimé Westinghouse, ce qui facilite beaucoup l'arrêt et le démarrage rapide dans les gares.

Voilà brièvement exposés les vœux du public.

En ce qui concerne Sousse et Sfax, nous croyons savoir que la compagnie a demandé à la Direction générale des Travaux Publics l'autorisation de la mise en marche du second train dans les deux sens, il nous semble que l'acquiescement à cette proposition ne peut être douteux. Aussi enregistrons-nous bientôt cette deuxième satisfaction donnée au public.

Quant aux autres vœux, dont quelques-uns sont d'autant plus facilement réalisables que le pétrole manque pour l'éclairage des gares, nous espérons qu'une solution conforme pourrait leur être donnée pour le 1^{er} ou le 15 janvier prochain.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

UNE RICHE MINE

C'est celle qu'exploite la Banque de l'Algérie avec un monopole de papier-monnaie que des complaisants, des indifférents ou des intéressés auraient voulu voir prôner pour une vingtaine d'années sous prétexte de services rendus... par les machines qui servent à imprimer les billets de cette banque.

Mais le metteur en train de cette machination financière incompréhensible pour beaucoup, s'est aperçu dernièrement que la roche tarpéienne était bien près du capitoile. Nous ignorons si son successeur voudra bien prendre à son compte le projet de renouvellement du privilège de son prédécesseur, en tout cas il trouvera à la Chambre des hommes moins complaisants que de ce côté-ci de la Méditerranée, qui estiment que les nouvelles charges votées par les délégations financières d'Algérie sont loin d'être en rapport avec les bénéfices consentis qui se chiffrent en pleine guerre à plus du cinquième du capital social qui est de 25.000.000, puis que l'exercice clos le 31 octobre dernier accuse 6.226.891 francs et le précédent de 6.309.883. Il a été proposé à l'assemblée générale du 21 novembre dernier de maintenir le même dividende que l'année dernière qui était, si nous ne nous trompons, de 110 francs net par action de 500 francs.

On voit que c'est joli et que

la mine est une riche mine à exploiter.

Mais l'Etat qui a de gros besoins se dira certainement qu'il est bien préférable pour lui de ne pas renouveler ce privilège aussi fructueux et qui le sera encore bien davantage après la guerre. Et il tiendra à le conserver purement et simplement pour lui-même et ce sera de la bonne politique financière qui aura l'approbation générale.

LE SEMAINIER.

L'EMPRUNT NATIONAL

La souscription au troisième emprunt de guerre est ouverte depuis le 26 novembre dernier.

Est-il besoin, quand il s'agit de vie ou de mort pour notre pays, de stimuler ceux qui ont des réserves pour qu'ils les apportent à la défense du pays ?

Nous ne le pensons point, car chacun voudra mettre ses économies au service de la patrie pour libérer du joug de l'ennemi nos départements envahis et contribuer à l'écrasement final du boche qui avait rêvé de dominer le monde après nous avoir asservis à sa domination. Mais il y eut la Marne !...

Tous nos compatriotes, tous ceux qui aiment la France, tous ceux qui se sont enrichis ici grâce à elle, tous ceux qui ne sont pas atteints par la guerre, tous ceux qui ont réalisé des bénéfices par elle, voudront mettre leurs disponibilités à la disposition du Gouvernement français et souscrire à l'emprunt que nous appellerons l'emprunt Clémenceau, c'est-à-dire cette fois le véritable emprunt de la victoire parce que Clémenceau symbolise la guerre à outrance et la volonté de vaincre coûte que coûte alors même qu'il faudrait briser des résistances, toutes les résistances qui déconcertent et paraissent vouloir faire le jeu de l'ennemi.

En avant donc pour l'emprunt Clémenceau et pour la victoire.

Clémenceau sera-t-il l'égal des grands ancêtres de la révolution ? Et le Carnot de la victoire ?

Le Ministère Clémenceau ou plutôt Clémenceau arrive au pouvoir à une heure décisive où il faut à la tête du Gouvernement un homme qui ait du cran, énergique, n'ayant pas peur des responsabilités, allant droit au but.

Sera-t-il cet homme-là ? Nous y comptons bien et le pays tout entier y compte bien.

Pour arriver à la victoire il faut commencer par déblayer le terrain de tous les traîtres en les livrant aux conseils de guerre et non pas aux juges d'instruction, trop formalistes et paperassiers ; il faut faire promptement et bonne justice des menées de tous ces misérables -- y compris leurs protecteurs -- qui trahissaient les intérêts sacrés de la patrie pour de l'or allemand en cherchant à la livrer pieds et poings liés à l'ennemi !

Si nous étions à une autre époque on se passerait des conseils de guerre mais aujourd'hui si l'on agissait de même il faudrait entendre les clameurs et les vociférations des protecteurs ou des amis de toutes ces abominables canailles dont ils embrasseraient la cause.

Clémenceau est arrivé à un âge où la vie n'a plus guère d'attraits ni plus rien d'enchanteur.

Quelle belle page d'histoire il pourrait laisser s'il osait jeter un regard dans le passé ?

NOS ECHOS

(o)

A la censure

Malgré la déclaration de M. Clémenceau, président du Conseil des Ministres, la censure politique continue à faire

Notre dernier numéro en est une preuve flagrante, toutefois nous ne récriminons pas encore, car il se peut que les ordres soient en route, et comme on sait que le chemin est long de Paris à Tipperary-Tunis, nous attendons avec patience que le quai d'Orsay veuille bien nous délivrer de ce cauchemar.

Pourquoi la vie est chère

Des industriels tunisiens disposent de très grandes quantités de savon qu'ils n'arrivent pas à exporter à cause du manque de bateaux, et comme ils n'entendent pas le livrer sur place où cependant il est coté trois fois plus cher qu'en temps de paix, ils préfèrent le garder en magasin et diminuer la production.

Est-ce que le gouvernement ne peut pas réquisitionner ces stocks et les livrer au commerce ?

La Tunisie est tributaire d'une clique abominable, celle des épiciers djerbiens, qui ont élevé l'art de la spéculation à des hauteurs que nul n'aurait jamais pu soupçonner chez ces vils mercantis qui trouperont toujours le moyen d'esquiver les rigueurs de la loi.

Il suffirait cependant d'un peu de bonne volonté de la police pour en prendre quelques-uns en flagrant délit de spéculation illicite sur des articles taxés et une sévère leçon aurait peut-être raison de l'avidité de ces malfaiteurs publics.

Nos braves

Nous sommes heureux d'apprendre que le vaillant capitaine Georges Bourgeon, récemment décoré de la Légion d'Honneur, et qui est soigné à l'Hôpital du Panthéon à Paris, marche rapidement vers la guérison.

Grâce à sa présence dans la capitale, son père, M. le conseiller à la Cour de Cassation, et sa famille peuvent aller le voir, pour ainsi dire, journellement, ce qui contribue pour une grande part à la guérison de ce brave officier qui honore le barreau de Tunis auquel il appartient, comme tous ses confrères qui font vaillamment leur devoir sur les champs de bataille.

Honneur à eux.

Notre bon confrère et ami Paul Lambert, capitaine du service de santé, gestionnaire de l'ambulance 10/4, commande aujourd'hui le détachement des infirmiers du centre hospitalier, secteur postal 172.

Nous lui réitérons nos amicales félicitations pour son 3^e galon et lui envoyons notre plus cordial souvenir.

Saluons aussi l'arrivée du brave petit sous-lieutenant Alapétite, décoré de la croix de guerre, venant de Macédoine.

La taxe des œufs

On nous demande de divers côtés ce que l'on entend par les œufs tout venant.

S'agit-il des œufs de poules du pays ramassés dans les douars où l'on trouve parfois un poulet, faut-il comprendre aussi les œufs frais de poules de races dits œufs de ferme dont certains sont payés sept, huit, dix et même quinze sous pièce pour couvrir ?

Le public tiendrait à être renseigné à ce sujet.

L'infâme propagande

Le «Zeramna» de Philippeville annonce que de divers côtés de petites feuilles volantes sont distribuées la nuit furtivement dans les trains de permissionnaires, notamment sur le P.-L.-M. et qui sont, à n'en pas douter, de l'origine la plus boche. Ces abominables papiers, en même temps qu'ils béent le plus naïf pacifisme, se répandent en invectives non moins naïves contre les Anglais, leur perfidie, leur corruption et autres plaisanteries depuis longtemps inventées en *germany*. Il y a là une suffisante quantité de sottise pour avertir et indigner nos poilus. Mais si ceux-ci ne sont pas assez crédules pour se laisser prendre à des pièges aussi grossiers, il n'en importe pas moins de saisir le fils de cette audacieuse agitation et de la signaler à la vigilance des autorités, aussi bien qu'au patriotisme de nos braves poilus.

Hyménée

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à Mlle Suzanne Lafitte, avocate à la Cour d'Alger, qui vient d'épouser en cette ville M. A. Maginé, attaché au bureau des affaires indigènes, actuellement brigadier au 5^e chasseurs d'Afrique.

Mme Suzanne Maginé-Lafitte est la

filles de notre excellent confrère et ami Paul Lafitte, directeur du « Messager de l'Algérie ».

Contre l'exportation des cochons

Plusieurs de nos confrères ont demandé au gouvernement d'autoriser l'exportation des cochons, les éleveurs ne trouvant pas, paraît-il, dans le pays l'écoulement de leurs porcheries.

Nous nous demandons si nos confrères ont voulu être agréables à des amis en émettant pareille proposition, puisque le porc qui valait 2 fr. 80 et 3 francs le kilogramme l'an dernier, est coté 4 francs cette année. Pourquoi ?

S'il y a abondance, pourquoi ces hauts prix ? Que les éleveurs et les intermédiaires commencent par être raisonnables en livrant leur marchandise au prix de l'année dernière et ils verront qu'il n'y a pas besoin d'avoir recours à l'exportation pour l'écoulement de leurs porcs. Mais tant qu'ils ne se seront pas décidés à baisser les prix, nous espérons que le gouvernement demeurera sourd à leurs réclamations.

Comment on nous exploite

La municipalité de Sfax et aussi celle de Sousse, d'accord avec M. le Secrétaire Général du gouvernement tunisien pour l'administration, ont tout taxé, depuis les légumes, les fruits, la viande, le pain, le savon, l'huile, les bougies, le pétrole, le lait, même le lait condensé (avant le gouvernement) et le poisson, cette nourriture du pauvre par excellence, qui est là-bas abordable à toutes les bourses.

Quand la pêche a été fructueuse, les patrons pêcheurs sont autorisés à en distraire une partie qui est expédiée à Tunis. Or veut-on savoir quels prix on paie à Sfax les loupes ?

Les gros : 1 fr. 60 le kilogramme, les moyens et petits 1,50. Nous avons vu emporter une centaine de kilos de gros loupes et nous avons voulu voir à combien on les revendait le lendemain à notre halle aux poissons ?

Pour ne pas faire chercher lecteur les loupes vendus à Sfax 1,60 le kilogramme, c'est-à-dire les gros, étaient affichés 3,70 le kilogramme, soit deux francs dix de plus que dans cette ville.

Il est bien facile à nos autorités de s'en rendre compte, elles le peuvent en dix minutes. Aussi nous demandons à qui de droit de vouloir taxer le poisson comme à Sfax avec un léger supplément pour les frais de transport et bénéfice du revendeur, mais que celui-ci ne soit pas de 140 o/o plus élevé qu'à Sfax ou autres pays de pêche.

Pour mater la spéculation

Bravo, mille fois bravo, à M. Dubourdiou, à nos dirigeants pour la mesure énergique qu'ils viennent de prendre pour arrêter et mater la spéculation éhontée qui s'opérait à Sfax et ailleurs sur les olives et partant sur les huiles.

Grâce à ces mesures énergiques nous ne serons pas obligés de payer les huiles de 1^{er} et 2^{ème} pression des 3, 4 et même 5 francs le litre comme en France jusqu'à la prochaine récolte.

Mais nos spéculateurs devraient bien se mettre dans la tête, une fois pour toutes, qu'ici en Tunisie nous n'avons pas à subir les cours de la métropole pour nos propres produits. Il serait insensé que

nous fussions obligés de payer les mêmes prix qu'en France parce qu'il plaît à des spéculateurs de baser leurs achats sur les cours de Marseille.

Est-ce que pour toutes les denrées alimentaires qui nous viennent de France nous ne les payons pas des prix bien supérieurs à ceux de France ? Est-ce que nous payons les pommes de terre de 0,10 à 0,25 le kilogramme, le beurre en rouleaux 7 francs, le gruyère 6 francs, le cacao 5 francs, etc., etc.

Alors pourquoi serions-nous doublement condamnés à payer tout plus chers les produits de notre sol et ceux de France ?

Les impôts sur les bénéfices de guerre

Nous sommes assaillis de demandes concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Nous avouons humblement notre impuissance à renseigner exactement nos correspondants et les renvoyons se renseigner auprès de qui de droit.

Toutefois, ce qui nous semble anormal c'est entre autre chose que l'administration refuse de recevoir directement les déclarations des intéressés et les oblige à les envoyer par la poste.

Est-ce que l'office postal tunisien aurait du personnel en surnombre à sa disposition ?

Dans ce cas ne pourrait-on envoyer les plus jeunes voir ce qui se passe dans les tranchées ?

Un de jugé

Le « Courrier de Tunisie » annonce que M. Emilio Boccara, négociant rue des Tanneurs poursuivi pour exportation frauduleuse d'huile d'olive a été condamné à 2.000 francs d'amende et à 8.000 de dommages-intérêts envers la douane partie civile. Nous ignorions et la poursuite et la condamnation.

Mais M. Boccara n'avait-il pas été aussi l'objet d'un procès-verbal pour accaparement ?

Le procès jugé est-il indépendant de l'autre poursuite ?

En tout cas il y a beau temps que M. Boccara a récupérés ces dix billets de mille en portant successivement de 1 fr. 30 à 1,70 le prix de son savon vert. La peine lui sera douce à supporter.

L'EXPORTATION DES FIGUES D'ALGÉRIE

Le Gouvernement de l'Algérie communique aux journaux la note ci-dessous dont nos dirigeants feraient bien de s'inspirer pour nos dattes, car elles sont l'objet d'une spéculation abusive et effrénée de la part de quelques odieux spéculateurs qui projettent sans doute de les expédier chez nos ennemis par la voie de l'Italie et de la Suisse. Comment ne pas le penser quand on voit les cours passer de 80 à 160 francs le quintal, cours qui ne s'est jamais vu ?

Il faut arrêter ce commerce coupable qui ne s'explique que par le désir d'alimenter les boches par une voie détournée :

La décision du 27 septembre 1917 qui

a déterminé le régime à appliquer à l'exportation des figues sèches d'Algérie maintenait la liberté de sortie en faveur des envois par colis-postaux.

Des expéditions très importantes étant effectuées sous cette forme, l'effet de la mesure de restriction adoptée se trouve ainsi considérablement réduit.

Il a donc été jugé nécessaire de rapporter à dater du 1^{er} décembre la faculté précédemment consentie.

Seule, sera maintenue libre, la sortie des colis individuels adressés à des particuliers.

D'autres part, les commerçants intéressés sont avisés qu'en raison de l'importance des autorisations d'exportation accordées à ce jour le contingent global fixé pour la sortie des figues d'Algérie durant la campagne 1917-1918 se trouve sur le point d'être atteint.

Par suite, il ne sera plus examiné de nouvelles demandes à dater du 1^{er} décembre.

De plus, aucun renouvellement ne sera accordé pour les autorisations qui n'auront pu être utilisées dans le délai réglementaire de validité ou dans le délai indiqué sur les formulaires d'autorisation.

Ici, chez nous, ce n'est pas seulement par colis-postaux qu'on expédie nos dattes en Italie ou ailleurs, c'est par des chargements de 2 à 300 caisses de 50 kilos l'une.

Comme nous sommes tout à fait au début de la campagne, un peu en retard cette année, rien n'est compromis encore et l'on pourra facilement arrêter le commerce abusif d'exportation qui se prépare en n'autorisant les colis-postaux, comme on l'a fait pour l'huile, qu'à un colis postal par destinataire.

CHRONIQUE SOUSSIENNE

Nous avons eu ces jours derniers la visite de M. le vice-amiral Guératte, préfet maritime de Bizerte, venu pour voir les installations de nos hydroavions chargés de la surveillance de notre secteur maritime.

A cette occasion, notre dévoué et sympathique maire, M. François Galini, a offert un déjeuner en l'honneur de M. le vice-amiral, auquel assistaient une vingtaine d'invités civils et militaires.

Une réception intime a eu lieu dans les vastes salons de la mairie, au courant de laquelle le préfet maritime, à la demande du maire, a remis des décorations à cinq pêcheurs de Sousse qui se sont récemment distingués par un acte de dévouement en mer.

Nous sommes heureux de la bonne impression qu'a produite notre article rendant hommage à l'éminent administrateur qui préside aux destinées de notre chère ville et s'emploie à en faire le coin le plus charmant et le plus séduisant de la Tu-

nisie, celui où il fait bon demeurer l'hiver, sous un climat idéal.

Déjà telle qu'elle est, Sousse est assurément la plus captivante pour le touriste blasé des grands centres d'hivernage, pour celui qui aime le repos, la tranquillité, le soleil, la verdure, les beaux horizons. La propriété des rues, en un mot tout ce qui rend une ville agréable, d'autant plus qu'elle est fort bien approvisionnée même en ces temps difficiles, et qu'on y trouve des hôtels très bien et peu chers dont un de l'ordre qui ne le cède en rien aux plus fameux palaces de la côte d'azur. M. Lavit a su faire de son grand hôtel un véritable grand hôtel où le voyageur est soigné, choyé et pas écorché, c'est l'essentiel il faut lui rendre cette justice qui lui est due. Et on apprécie d'autant mieux les charmes d'une ville, qu'on y trouve le confortable désirable.

CHRONIQUE SFXIENNE

SIMPLE QUESTION

M. le Directeur Général de la Sûreté Publique pourrait-il nous dire en vertu de quels pouvoirs M. le Commissaire de Police du 1^{er} arrondissement à Sfax délivre des bons de poudre, douilles et plomb à des individus qui n'ont pas de permis de port d'armes ? Nous tenons à la disposition de M. le Directeur de la Sûreté publique la preuve de ce fait.

LE MASQUE DE FER.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Agenda P.-L.-M. 1918

Texte de Henri Boreaux, Curnonsky (avec illustrations de Sem), R. D. Darnay, Jacques Mortane, Palafitte, Georges Rozzi, Marguerite R. Broders, René d'Avril, Léon Souguenet, etc.

Illustrations de Marcel Capy, Manfredini, Louis Morin, H. Nauvau.

12 hors-texte en couleurs parmi lesquels 4 épisodes de la guerre, d'après les compositions inédites des peintres Comba et Fouquerey

Merveilleuse publication littéraire et artistique, comportant une série de cartes postales détachables, de nombreuses illustrations en simili-gravure, etc.

En vente : 2 francs.

A TUNIS : aux bureaux de l'Agence Cohen et Blanchi, 5, rue Es-Sadikia, et aux librairies Barlier et Clavé, Danguin, Fortin, Namura et Bonici Suc, avenue de France.

A Sfax : chez MM. Jean Revol et Cie, 17 et 19, avenue de la République.

BREVET TUNISIEN N° 1308

Monsieur Edmond LANHOFFER, Ingénieur à Poissy, propriétaire du Brevet Tunisien N° 1308, en date du 19 mai 1913, pour « Procédé et appareil pour le repoussage de plaques ou couches de matières fibreuses agglomérées »

désire entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licence, pour l'exploitation du dit Brevet.

Pour toutes offres et renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur-Conseil, 20, Rue de Russie à Tunis.

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT
Photographies en couleurs primaires, parfois, sous le bombardement !
Verdun
Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.
PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS
et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT
Série en 4 Fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre
Le Fascicule : 1 fr. 50
Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fin.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE - PARIS 30, rue de Provence
Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la crier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20 15 c. affranch., 3 c. pour les blessés

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Elophe, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON. — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Boisselot, etc.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE, Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés. Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avancés sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET
TUNIS - Rue de Russie - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
Ciel Servir régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS
GUERISON DEFINITIVE SANS RECOURS A LA CHIRURGIE
sans rechute possible
606 absorbable sans piqure
La boîte de 40 comprimés 8 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expéditions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lienses - Rateaux - Fanchouses Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
ARTOSAGE — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djara, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
